



# DEMANDE DE RESERVATION ANCIEN LOCATAIRE



(Valable uniquement pour les locataires du Préparc en place sur l'année scolaire 2020-2021)

Nom et Prénom de l'étudiant : .....

Logement occupé en 2020-2021 : .....

Mail (**ATTENTION, ce mail sera utilisé pour l'envoi des dossiers et toute correspondance**) :  
.....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Portable : ..... Tél : .....

Vous êtes prioritaire sur le logement que vous avez occupé durant l'année scolaire.  
Si vous souhaitez changer, cela est possible en fonction des disponibilités. Sans précisions nous considérons que vous gardez le même logement.

## **Réservation valable pour la résidence LE PRÉPARC pour la période du 01/09/2021 au 30/06/2022**

Ces tarifs sont basés sur un contrat de location de  
10 mois avec prélèvement automatique mensuel.

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Chambre meublée 10m <sup>2</sup><br>(1 salle de bain pour 2 chambres)     | 440 € |
| <input type="checkbox"/> Chambre* meublée 10 m <sup>2</sup> :<br>(1 salle de bain pour 2 chambres) | 460 € |
| <input type="checkbox"/> Chambre* meublée 12 m <sup>2</sup><br>(1 salle de bain pour 2 chambres)   | 490 € |
| <input type="checkbox"/> Chambre* meublée 14 m <sup>2</sup>  | 560 € |
| <input type="checkbox"/> Chambre* meublée 16 m <sup>2</sup>  | 600 € |
| * Toutes ces chambres ont accès à une kitchenette  |       |
| <input type="checkbox"/> Studio meublé 14 m <sup>2</sup> :   | 600 € |
| <input type="checkbox"/> Studio meublé 16 m <sup>2</sup> :   | 630 € |
| <input type="checkbox"/> Suite meublée " La Doua" 24 m <sup>2</sup> :                              | 715 € |

### **OPTION Garde-Meubles (forfait Juillet-Août) 300€**

Pour valider votre réservation, vous devez compléter cette demande et la retourner à « Résidence Le Préparc, 2 rue des Emeraudes, 69006 Lyon » accompagnée d'un chèque de 700 Euros à l'ordre de « Résidence Préparc »  
Ces arrhes seront encaissées début août après remboursement du dépôt de garantie de l'année qui se termine.

**Les réservations sont fermes et définitives, les arrhes versées ne sont pas remboursées en cas d'annulation.**

Fait à :

Le :

Mentions manuscrite : "Lu et approuvé"

Signature du réservataire